

Voici un début de réflexion que j'ai depuis plusieurs mois, mais qui évolue avec le temps, et dont certaines parties ne sont pas encore formalisées par manque de temps.

Il y a plusieurs thèmes :

- Les compétitions nationales et leur articulation avec les compétitions régionales
- Les classements
- L'arbitrage
- La promotion de l'escrime et de toutes ses composantes.
- L'escrime et l'informatique en France

Tout ceci n'est qu'une réflexion, et notamment les formats de compétition peuvent être adaptés en fonction du nombre de compétiteurs classés dans une arme donnée.

EBAUCHE

Les classements

☞ Plusieurs types de classement avec comme finalités :

- D'établir une hiérarchie entre tous les tireurs français dans une discipline donnée : rôle du classement permanent
- De dégager un certain nombre de tireurs pour participer aux championnats de France et aux épreuves de coupe du monde : rôle conjoint du classement permanent (CP) et du classement des circuits nationaux (CCN).

☞ Les différents classements :

- Classement permanent (CP) :
 - basé sur un échange de points entre vainqueur et vaincu
 - prend en compte matches courts et matches longs en individuel (respectivement coefficients 0,5 et 1) et matches des rencontres par équipes (coefficient 0,5)
 - dépend du caractère attendu ou non de la performance

Ecart de points	VICTOIRES NORMALES	DÉFAITES NORMALES	VICTOIRES ANORMALES	DÉFAITES ANORMALES	NULS «PERF»	NULS «CONTRE-PERF»
0-24	6	-4	7	-5	1	-1
25-49	5	-3	8	-6	2	-2
50-99	4	-2	10	-8	4	-3
100-149	3	-1	13	-10	6	-5
150-199	2	0	17	-13	8	-7
200-299	1	0	23	-16	11	-9
300-499	0	0	30	-20	15	-12
500+	0	0	40	-25	20	-15

Autre solution de pointage, où l'échange de points est le même pour le gagnant et le perdant :

Ecart de points	Le vainqueur a plus de points (vainqueur / perdant)	Le vainqueur a moins de points (vainqueur / perdant)	Match nul (+ de points / - de points)
0-24	+6 / -6	+7 / -7	0 / 0
25-49	+5 / -5	+8 / -8	+1 / -1
50-99	+4 / -4	+10 / -10	+2 / -2
100-149	+3 / -3	+12 / -12	+4 / -4
150-199	+2 / -2	+15 / -15	+6 / -6
200-299	+1 / -1	+20 / -20	+9 / -9
300-499	0 / 0	+25 / -25	+12 / -12
500+	0 / 0	+30 / -30	+15 / -15

- le coefficient de force de la compétition peut dépendre de la valeur des compétiteurs (moyenne des points des tireurs / 1000) ou être fixé en début de saison selon le type de compétition
- Classement des circuits nationaux (CCN) :
 - Comme ce qui se fait actuellement sous la dénomination circuit national.
 - Le coefficient de force de la compétition pourra être calculé en fonction de la valeur des compétiteurs (moyenne des points des tireurs au CP / 1000).
 - On pourra garder le système logarithmique actuel ou l'adapter quelque peu, par exemple en attribuant (avant application du coefficient de force) 100 points au 1^{er} et 1 point au dernier, et une fois le coefficient de force appliqué ne garder qu'un nombre entier de points en supprimant tout ce qu'il y a après la virgule éventuelle.
- Classements régionaux

- Ils serviront à qualifier des tireurs pour les championnats de France.
- Ils seront établis à la discrétion des ligues, soit selon le modèle du CCN, soit en extrayant du CP les tireurs de la ligue concernée.

EBAUCHE

Les compétitions

- ☞ Tous les chiffres donnés pour les barres de qualification pour les circuits ou les championnats sont donnés à titre indicatif et méritent une réflexion plus importante, avec des simulations sur des années antérieures.
- ☞ Plusieurs niveaux de compétitions tout au long de l'année avec des passerelles :
 - Seniors
 - Un circuit national A ouvert à un certain nombre de tireurs répondant à des critères de niveaux (par exemple 2000 points au CP) avec :
 - Des compétitions labellisées "élite" (par exemple 4 par an et par arme)
 - D'autres compétitions réparties sur le territoire et dans l'année
 Toutes ces compétitions permettraient d'établir le CCN, en parallèle du CP (comme cela se fait par exemple en tennis ou en cyclisme).
 Un cahier des charges spécifique serait mis en place, concernant notamment
 - Les modalités d'inscription
 - L'organisation des compétitions
 - L'arbitrage
 - Des informations financières
 - ...
 - Un circuit national B, ouverts aux tireurs qui auront moins d'un certain nombre de points (dans notre exemple 2000), permettant à ces tireurs de tirer quand même au niveau national, mais plus avec des gens de leur valeur, et rapportant des points au CP, et pouvant faire l'objet d'un classement spécifique.
 - Des compétitions régionales permettant d'établir des classements régionaux pour qualifier des tireurs pour les championnats de France par des filières ligues, et rapportant des points au CP.
 - Des challenges ouverts à tous et pouvant aussi rapporter ou non des points pour le CP.
 - Juniors, Cadets
 - Un circuit national ouvert aux tireurs ayant plus d'un certain nombre de points au CP (par exemple 1800 pour les juniors et 1600 pour les cadets, si l'on prend 2000 points comme référence des circuits A seniors).
 - On peut garder le principe des épreuves de zone pour qualifier des tireurs supplémentaires ou simplement pour marquer des points au CP permettant d'atteindre la barre demandée, ainsi que des compétitions régionales ou de zone permettant d'établir des classements régionaux pour qualifier des tireurs pour les championnats de France par des filières ligues, et rapportant des points au CP.
 - Des challenges ouverts à tous et pouvant aussi rapporter ou non des points pour le CP.
 - Minimés
 - Conserver le principe de la filière Horizon 2008, mais en adaptant peut-être les quotas de qualification d'une phase à une autre.
 - Epreuves régionales ou de zone permettant d'établir des classements régionaux pour qualifier des tireurs pour les championnats de France par des filières ligues, et rapportant des points au CP.
 - Benjamins
 - Il existe des compétitions benjamins importantes regroupant un certain nombre de tireurs et qui sont réputées au-delà des frontières de la ligue organisatrice. Pourquoi ne pas créer une

filère du type Horizon 2008 pour les benjamins en intégrant ces compétitions, avec en point d'orgue un critérium national comme pour les minimes ?

➤ Vétérans

- Organisations de compétitions vétérans comptant pour le CP, et de journées régionales (ou de zone) vétérans, auxquelles il est nécessaire de participer pour disputer les championnats de France, sauf nombre de points minimum au CP (par exemple 1800 pour les V1, 1600 pour les V2 et 1400 pour les V3).

➤ Championnats de France individuels

- Benjamins, minimes
 - Ce sont des critères nationaux.
 - Basés sur ce qui existe déjà en minimes, avec une qualification pour une filière nationale pyramidale (Horizon 2008) et une filière ligue.
 - Qualification automatique aussi pour des tireurs ayant un nombre minimum de points (par exemple 1600 points pour les benjamins et 1800 pour les minimes).
 - Poules constituées d'après le CP, puis tableau.
- Cadets, juniors
 - Basés sur ce qui existe déjà, à savoir une qualification pour les premiers du CCN, des qualifiés par une filière ligue, et les meilleurs français au classement FIE
 - Qualification automatique pour des tireurs ayant un nombre minimum de points (par exemple 2000 points pour les cadets et 2200 pour les juniors).
 - Poules constituées d'après le CP, puis tableau.
- Seniors
 - D1
 - ◆ Les 16 premiers du CP avant les championnats de France D2.
 - ◆ Les 16 premiers du CCN avant les championnats de France D2.
 - ◆ Les 16 premiers du championnat de France D2.
 - ◆ Qualification automatique pour les tireurs ayant disputé les championnats d'Europe ou du Monde.
 - ◆ Qualification automatique pour les tireurs ayant plus de 2400 points au CP avant les championnats de France D1.
 - ◆ Tableau d'élimination directe constitué d'après le CP.
 - D2
 - ◆ Les 17^e à 32^e du CP avant les championnats de France D2.
 - ◆ Les 17^e à 32^e du CCN avant les championnats de France D2.
 - ◆ 1 tireur par ligue métropolitaine.
 - ◆ 4 tireurs par ligue outremer.
 - ◆ 8 premiers juniors au classement FIE (s'ils ne sont pas déjà qualifiés autrement pour la D1 et la D2).
 - ◆ Les 4 premiers du classement du circuit national B (sauf s'ils préfèrent tirer en D3).
 - ◆ 32 tireurs selon des quotas par ligue
 - ◆ Qualification automatique pour les tireurs ayant plus de 2300 points au CP avant les championnats de France D2.
 - ◆ Poules constituées d'après le CP, puis tableau.
 - D3
 - ◆ Les tireurs classés dans les 50 premiers du classement du circuit national B (moins s'il y a moins de classés).
 - ◆ Poules constituées d'après le CP, puis tableau.

- Vétérans

- Qualification automatique pour les tireurs ayant plus de 1800 points (V1), 1600 points (V2), 1400 points (V3).
- Sinon participation obligatoire à des épreuves de ligue ou zone.
- Poules constituées d'après le CP, puis tableau.

➤ Championnats de France par équipes

- Benjamins
 - Tenue éventuelle par équipe de ligue.
- Minimes
 - Soit conserver le principe des équipes de ligue, soit passer aux équipes de club, comme pour les cadets, juniors, seniors.
- Cadets, juniors
 - Par équipe de club
 - Pour les catégories benjamins, minimes, cadets, juniors, on appliquera le système de compétitions D1-D2 avec création de la D2 au vu du déroulement du tableau (les 8 premiers en D1, les autres en D2).
- Vétérans
 - Par équipe de club ou de ligue.
 - Equipe avec un total d'âge minimum (comme actuellement).
- Seniors
 - 2 options possibles :
 - ◆ Soit on conserve un système actuel sur une journée avec D1, D2, D3, le tableau étant constitué sur place, avec néanmoins une vraie D2 déterminée comme la D1 par les résultats de l'année précédente :
 - D1 à 8 équipes, 1 par club, les 2 dernières descendent en D2.
 - D2 à 16 équipes, 1 par club, les 2 premières montent en D1, les 4 dernières descendent en D3.
 - D3 à 36 équipes maximum (4 par zone 1 à 5, 5 pour l'IDF, les 4 reléguées de D2, 1 par ligue outremer, plus 2 quotas donnés par les finalistes de D3 de l'année précédente)
 - ◆ Soit on instaure un système d'Interclubs :
 - Poules de 12 équipes avec une seule équipe par club par poule.
 - 5 dates dans l'année + phase finale en même temps que les D2 et D3 individuels.
 - Chaque journée se tient sur 2 ou 3 lieux différents.
 - Chaque équipe rencontre une fois les 11 autres.
 - Chaque équipe reçoit une fois une journée.
 - Nationale 1
 - Une poule de 12 équipes.
 - Les 8 premiers sont répartis dans un tableau de 8 selon leur classement à l'issue des matches de poule.
 - Toutes les places sont tirées.
 - Les 4 derniers disputent une poule de classement et les 3 derniers sont relégués en Nationale 2.
 - Nationale 2
 - 2 poules de 12 équipes.
 - La première équipe de chaque poule monte en Nationale 1, si une équipe de son club n'est pas déjà en Nationale 1 (si celle-ci descend, l'équipe montant de Nationale 2 la remplace)

- Les 8 premiers de chaque poule sont répartis dans un tableau de 16 selon leur classement à l'issue des matches de poule
- Toutes les places de 1 à 8 sont tirées.
- Si l'une ou les 2 équipes ne peuvent monter en Nationale 1 pour cause d'équipe déjà présente ou de cumul (1er de poule et Champion de France de Nationale 2), c'est la ou les équipes suivantes dans l'ordre du classement qui monteront.
- Les 4 derniers de chaque poule disputent une poule de classement (les 9e et 10e d'une poule avec les 11e et 12e de l'autre poule et vice versa) et les 3 derniers de chaque poule de classement sont relégués en Nationale 3. OU
Les 3 derniers de chaque poule sont relégués en Nationale 3.

→ Nationale 3

- 4 poules de 12 équipes.
- La première équipe de chaque poule monte en Nationale 2, si une équipe de son club n'est pas déjà en Nationale 2 (1 si celle-ci descend, l'équipe montant de Nationale 3 la remplace)
- Les 4 premiers de chaque poule sont répartis dans un tableau de 16 selon leur classement à l'issue des matches de poule
- Toutes les places de 1 à 8 sont tirées.
- Le champion de France de Nationale 3 et le vice-champion de France, déterminés à l'issue de ce tableau, montent en Nationale 2.
- Si l'une ou les 2 équipes ne peuvent monter en Nationale 2 pour cause d'équipe déjà présente ou de cumul (1^{er} de poule et Champion de France de Nationale 3), c'est la ou les équipes suivantes dans l'ordre du classement qui monteront
- Le dernier de chaque poule perd sa place en championnat national.
- Les 11^e de chaque poule disputent une compétition de qualification avec 44 autres équipes issues des championnats régionaux. Les 8 premiers de cette compétition sont qualifiés en Nationale 3 pour la saison suivante. Cette phase de barrage peut se faire sur 4 lieux différents et à une date différente des phases finales nationales.

Autre version pour les interclubs

- Poules de 12 équipes.
- 5 dates dans l'année + phase finale en même temps que les D2 et D3 individuels.
- Chaque journée se tient sur 2 ou 3 lieux différents.
- Chaque équipe rencontre une fois les 11 autres.
- Chaque équipe reçoit une fois une journée.
- Nationale 1
 - Une poule de 12 équipes, avec une seule équipe par club par poule.
 - Les 8 premiers sont répartis dans un tableau de 8 selon leur classement à l'issue des matches de poule.
 - Toutes les places sont tirées.
 - Les 4 derniers disputent une poule de classement et les 3 derniers sont relégués en Nationale 2.
- Nationale 2
 - 2 poules de 12 équipes avec une seule équipe par club par poule.
 - La première équipe de chaque poule monte en Nationale 1, si une équipe de son club n'est pas déjà en Nationale 1 (si celle-ci descend, l'équipe montant de Nationale 2 la remplace)
 - Les 8 premiers de chaque poule sont répartis dans un tableau de 16 selon leur classement à l'issue des matches de poule
 - Toutes les places de 1 à 8 sont tirées.

- Si l'une ou les 2 équipes ne peuvent monter en Nationale 1 pour cause d'équipe déjà présente ou de cumul (1er de poule et Champion de France de Nationale 2), c'est la ou les équipes suivantes dans l'ordre du classement qui monteront.
- Les 3 derniers de chaque poule de classement sont relégués en Pré-Nationale.

→ Pré-Nationale

- 6 poules de 12 équipes (1 par zone) + championnats de ligues outremer.
- 2 équipes maximum par club par poule (libre pour l'outremer).
- La première équipe de chaque poule monte en Nationale 2, si une équipe de son club n'est pas déjà en Nationale 2 (1 si celle-ci descend, l'équipe montant de Pré-Nationale la remplace)
- Le premier de chaque poule dispute une phase finale à 6 équipes pour déterminer le champion de pré-nationale
- Les 2e et 3e de chaque poule de pré-nationale, ainsi qu'une équipe par ligue outremer et les 9e de chaque poule de Nationale 2 disputent des barrages d'accession à la Nationale 2.
- Les équipes sont classées suivant la somme des points de leur 3 meilleurs tireurs au CP.
- On a alors un tableau complet ou incomplet de 16 ou 32 équipes.
- Les places de 1 à 8 sont tirées, et les places suivantes si besoin.
- Les 2 finalistes de ces barrages montent ou restent en Nationale 2 suivant le cas, les autres tireront en Pré-nationale la saison suivante.
- Si l'une ou les 2 équipes ne peuvent monter en Nationale 2 pour cause d'équipe déjà présente c'est la ou les équipes suivantes dans l'ordre du classement qui monteront.

→ Niveau régional (zones)

- On peut alors envisager des interclubs avec un système de montée / descente au niveau régional.

L'arbitrage

- ☞ Arbitrage des compétitions :
 - Garantir un nombre minimum d'arbitres lors de compétitions fédérales (circuits, championnats...)
 - Dans les directoires techniques des compétitions nationales, avoir un membre de la CNA ou désigné par celle-ci pour faire un rapport sur la compétition : déroulement, incidents (carton noir, matériel, blessure...), observation des arbitres, évaluations des arbitres en formation...
 - Il serait bon que le même principe soit adopté pour les compétitions régionales, avec un arbitre désigné par la CRA.
 - Championnats interclubs : obligation pour un club d'avoir parmi ses licenciés
 - Un arbitre international, national ou en formation de national par équipe engagée en Nationale 1 ou 2.
 - Un arbitre régional au minimum par équipe engagée en Nationale 3.
 - Un arbitre devrait assurer un minimum de compétition dans l'année, pour capitaliser de l'expérience.
 - Rémunération :
 - Soit un système au forfait intégral, qui peut varier selon la qualification de l'arbitre.
 - Soit une rémunération à la poule et au match de TED, qui peut varier selon la qualification de l'arbitre.
 - Soit un système mixte, avec un fixe donné en fonction de la qualification de l'arbitre et un variable à la poule et au match de TED, avec le même taux pour tous, sachant, que plus on avance dans les phases finales, plus ce seront les arbitres qualifiés et/ou expérimentés qui officieront.
- ☞ Formation des arbitres :
 - Départementale :
 - Assurée par les CD et/ou CDA en liaison avec la Ligue / CRA
 - Minimum de 10 heures pour la théorie et 2 évaluations minimum
 - Régionale
 - Assurée par les Ligues et/ou CRA en liaison avec la FFE / CNA
 - Minimum de 10 heures pour la théorie et 3 évaluations minimum
 - Nationale
 - Assurée par la FFE et/ou CNA
 - Minimum de 10 heures pour la théorie et 4 évaluations minimum

La promotion de l'escrime et de toutes ses composantes.

- ☞ Compétitions, animations :
 - Proposer sur un même lieu diverses facettes de l'escrime :
 - Sportive compétitive (valide, handisport)
 - Loisirs
 - Artistique
- ☞ Communication sur les événements
 - Presse nationale
 - Presse régionale
 - Presse locale
 - Promotion locale par des affiches, des tracts...

L'escrime et l'informatique

☞ Logiciels :

- Logiciel de gestion de club
 - Pour les prises de licences, pouvoir communiquer par internet les licences, en déposant par exemple les fichiers à transmettre à la FFE sur un serveur, afin d'éviter les multiples aller-retour des disquettes, sans lesquelles on ne peut faire avaliser les renouvellements, mutations, créations. Si de plus l'un des maillons manque (responsable des licences à la ligue ou à la FFE), par exemple par maladie, ce processus d'aller-retour est rallongé dans le temps et cela peut poser des problèmes pour les mutations autour de la date limite.
- Logiciels de gestion de compétition
- Logiciels de classements

☞ Les licences

- La durée de mutation est très longue (1^{er} septembre – fin novembre) et pourrait sans doute être raccourcie à 4 ou 6 semaines.
- Les mutations hors délais pourraient être assorties d'une pénalité financière sauf cas particuliers :
 - Déménagement ou changement de lieu de travail avec rapprochement du nouveau club.
 - Mutation pour une association nouvellement créée
 - Mutation lors l'association à laquelle appartenait le licencié n'est plus affiliée (par exemple lors d'une fusion)
- « Rajeunissement » de la licence cartonnée.

☞ Internet :

- Tous les niveaux doivent être complémentaires
- Site FFE :
 - Portée nationale et internationale des tireurs et clubs français
 - Informations nationales : circuits nationaux, championnats de France, classements nationaux
 - Informations internationales : coupes du monde, championnats d'Europe et du Monde, équipes de France
 - Informations sur l'escrime en France : coordonnées FFE, ligues, comités départementaux, clubs, événements, dirigeants...
- Sites des ligues
 - Portée régionale et nationale des v de la ligue
 - Informations régionales : circuits régionaux, championnats régionaux, classements régionaux, challenges, animation régionale
 - Informations nationales : sélections des tireurs de la ligue pour les phases nationales, les compétitions internationales, leurs résultats nationaux
 - Informations sur l'escrime dans la ligue : coordonnées ligue, comités départementaux, clubs, événements, dirigeants
- Sites des comités départementaux
 - Portée départementales et régionale des tireurs et clubs du département
 - Informations départementales : championnats départementaux, challenges, animation départementale
 - Informations régionales : sélections des tireurs du département pour les phases régionales, leur résultats

- Informations sur l'escrime dans le département : coordonnées comité départemental, clubs, événements, dirigeants

- Sites des clubs
 - Portée locale
 - Informations propres aux clubs et à leurs licenciés
- Sites indépendants
 - Fournisseurs d'info de toute sorte, dans tout domaine.
 - Espaces de discussion et de communication